

Vaccination : mythes et réalités Et si on en parlait ?

Soirée d'information - débat



1er JANVIER
2018

11 VACCINS
OBLIGATOIRES

Bilan et synthèse d'informations
Coordination départementale Vaccination

10 novembre 2017

20h • Salle de conférence du CRIJ
3 rue de la Cholerie 45000 ORLEANS



Centre Régional
d'Information Jeunesse
Orléans



Intervenants :

- Dr Thierry Prazuck

Chef de service Maladies Infectieuses et Tropical du CHR d'Orléans.

- Dr Hosqueloux

Praticien hospitalier service Maladies Infectieuses et Tropical du CHR d'Orléans.

- Dr Sève

Centre de vaccination du Loiret.

- Mme Maria Malon , Mme Nathalie Guillaumard

Infirmières au centre de vaccination du Loiret.

Origine du projet : La FRAPS anime une coordination départementale sur le thème des vaccinations. La parution du décret rendant obligatoires 11 vaccins pour les enfants à naître à partir de janvier 2018 suscite beaucoup de questionnements chez les parents et les professionnels. Les participants à la coordination ont souhaité surfer sur cette modification législative pour proposer, aux professionnels et au grand public, une soirée d'information leur permettant d'obtenir des réponses à leurs préoccupations. Cette soirée prendra donc la forme d'une table ronde-débat et s'appuiera sur des extraits du film « Vaccination : un enjeu de santé publique » de Sonya Pemberton, réalisatrice et journaliste Australienne pour nourrir les propos des intervenants.

Le film : Vaccination : enjeux de santé publique - Version française de « Jabbed : Love fear and vaccines »

Synopsis : La vaccination contre la rougeole, la coqueluche ou la poliomyélite a fait ses preuves. Mais la mise en cause de certains vaccins, combinés à un manque de vigilance de la part des praticiens, voire des autorités sanitaires, a conduit à une baisse du taux de vaccination. La multiplication des échanges et des déplacements internationaux augmente pourtant les risques d'épidémies à grande échelle. Dans des cas extrêmement rares, des complications neurologiques et des paralysies surviennent. Mais ces réactions restent statistiquement très faibles au regard des millions de vies préservées ou sauvées par les vaccins. Sonya Pemberton ajoute à sa démonstration des va et vient dans l'histoire de la vaccination.



« La vaccination présente des risques : ce n'est pas grave d'avoir peur.

Il est important de répondre à la question

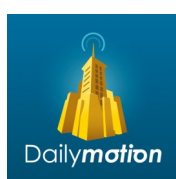
« Pourquoi faut-il se faire vacciner ? » »

Brian Zikmund-Fisher - Professeur agrégé, Comportement de la santé et éducation pour la santé. [Extrait du film de Sonya Pemberton]

Sonya Pemberton est l'une des principales productrices de télévision en Australie et elle est spécialisée dans la science. Elle a dirigé et produit plus de 60 heures de documentaires, ses films ont remporté 70 prix internationaux.



[@pembertonfilms](https://twitter.com/pembertonfilms)



<http://www.dailymotion.com/video/x292fk8>



Bilan :



64 inscrits

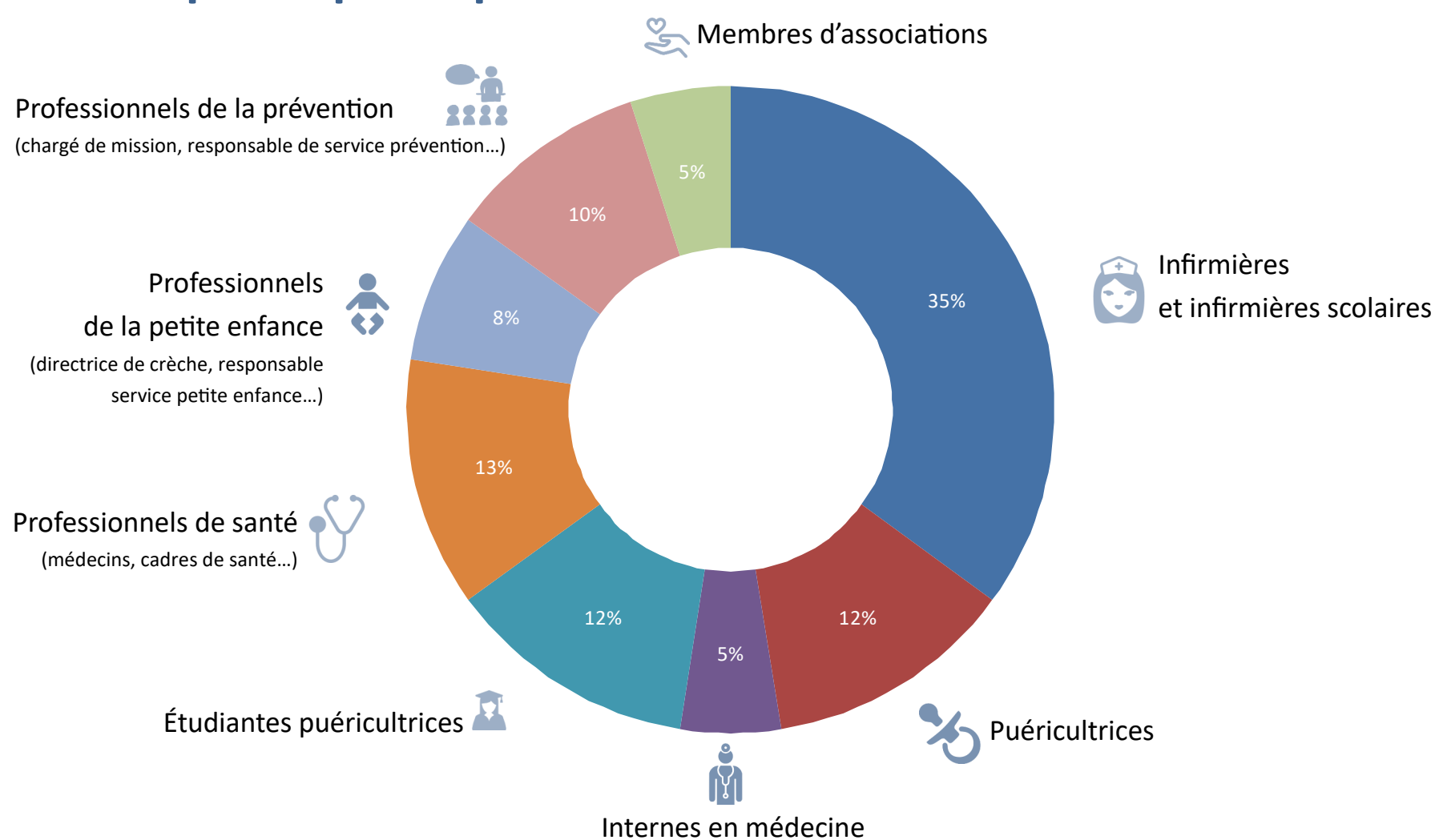


58 participants

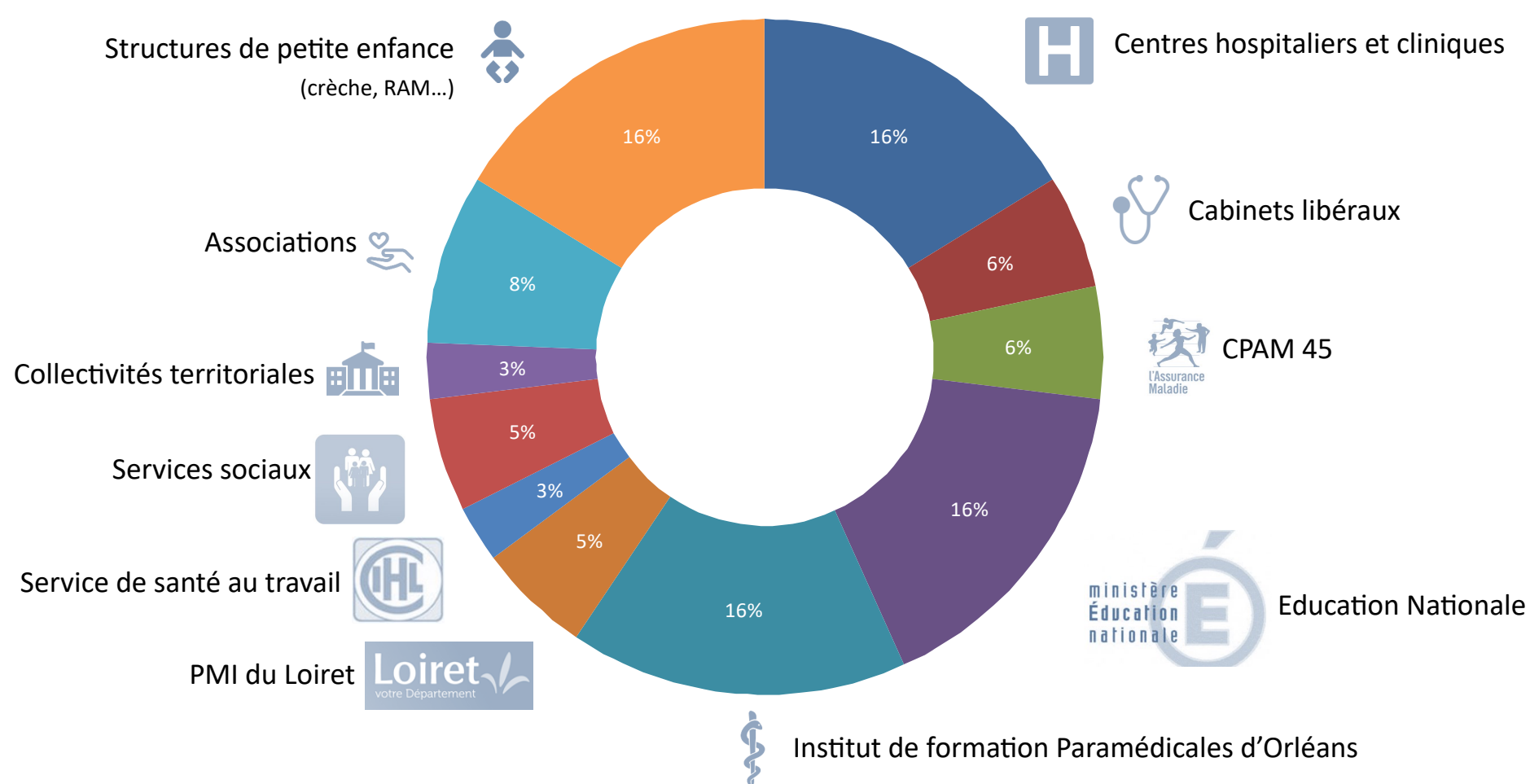


Dont 60%
de professionnels

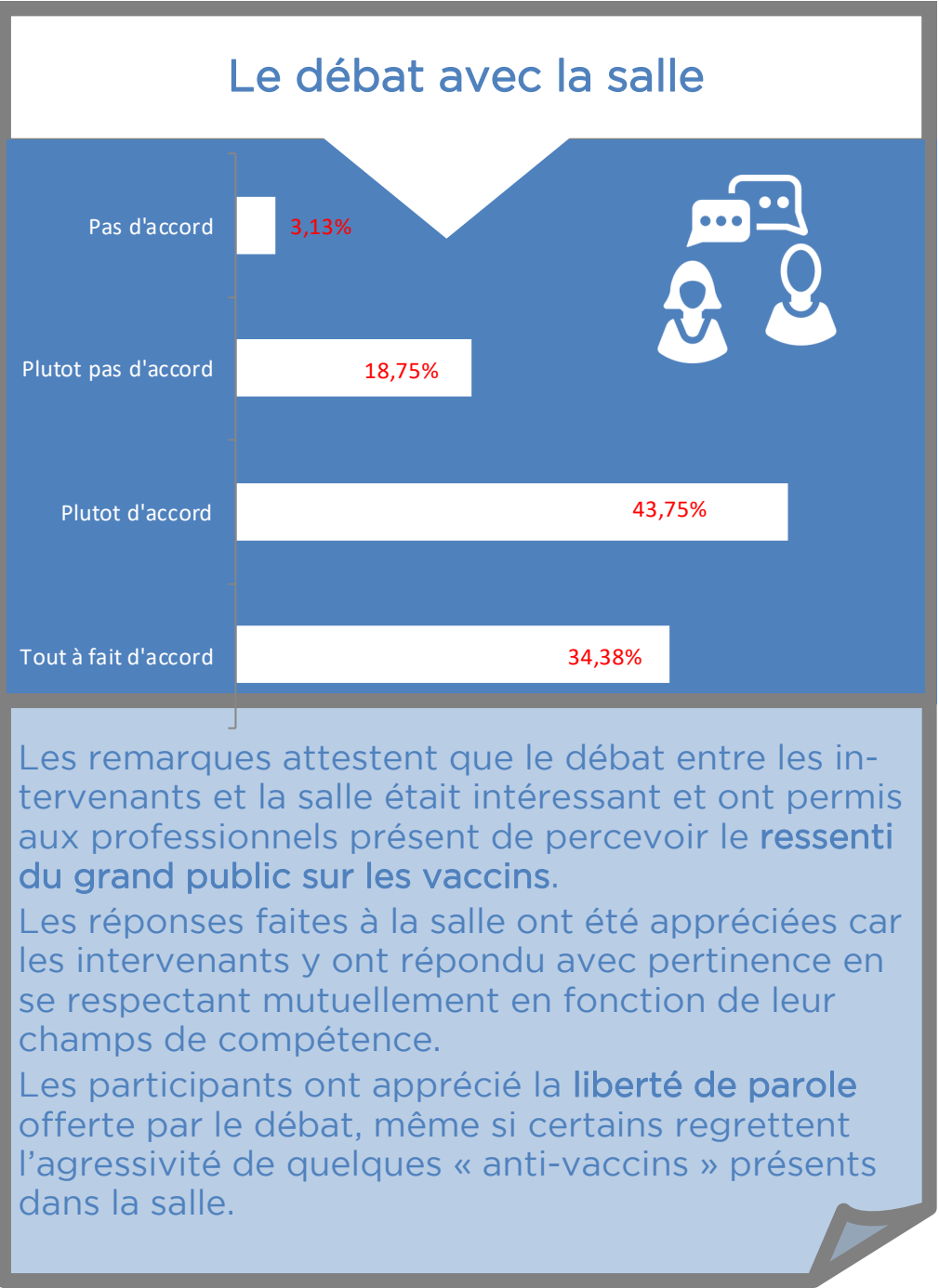
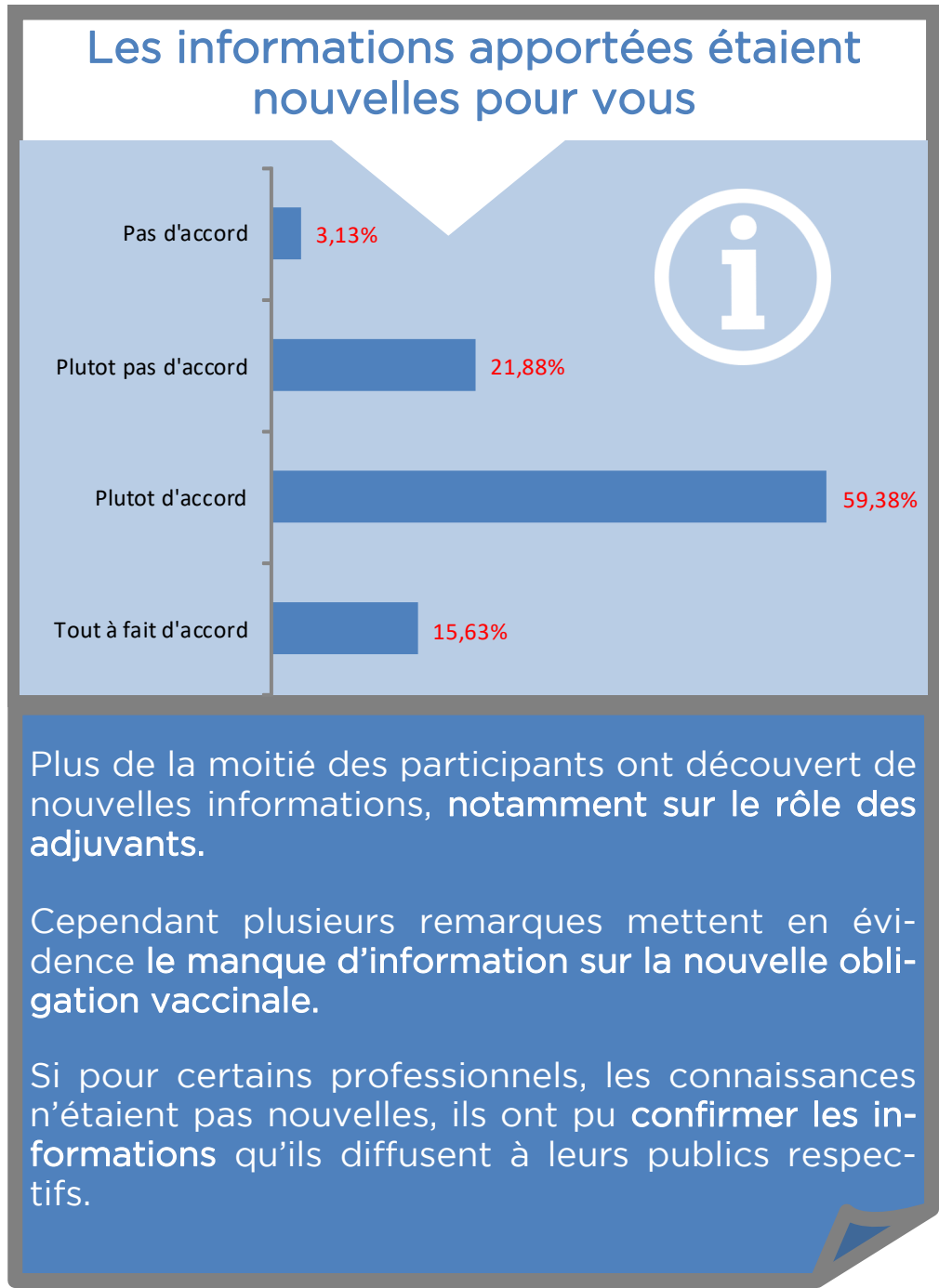
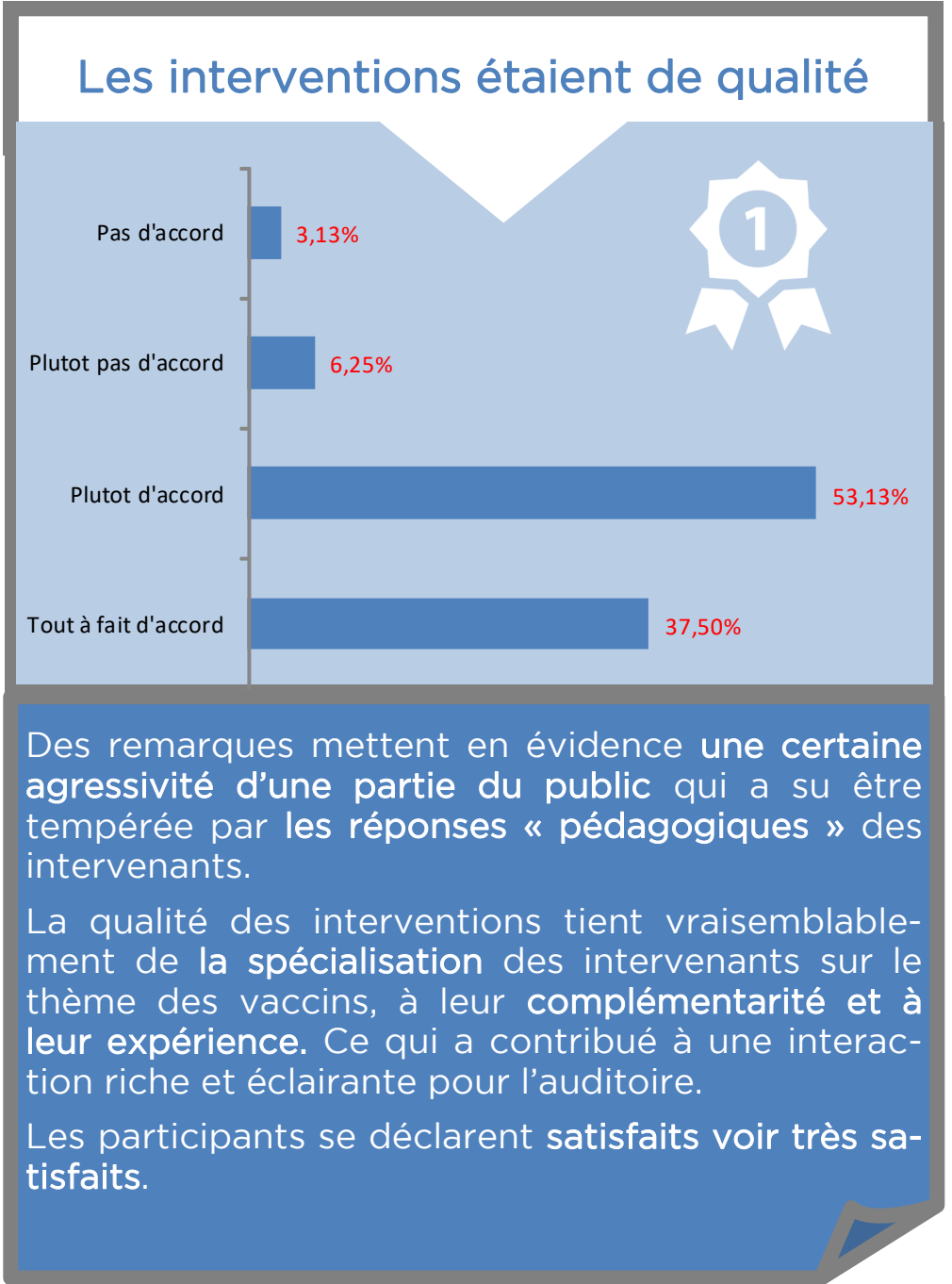
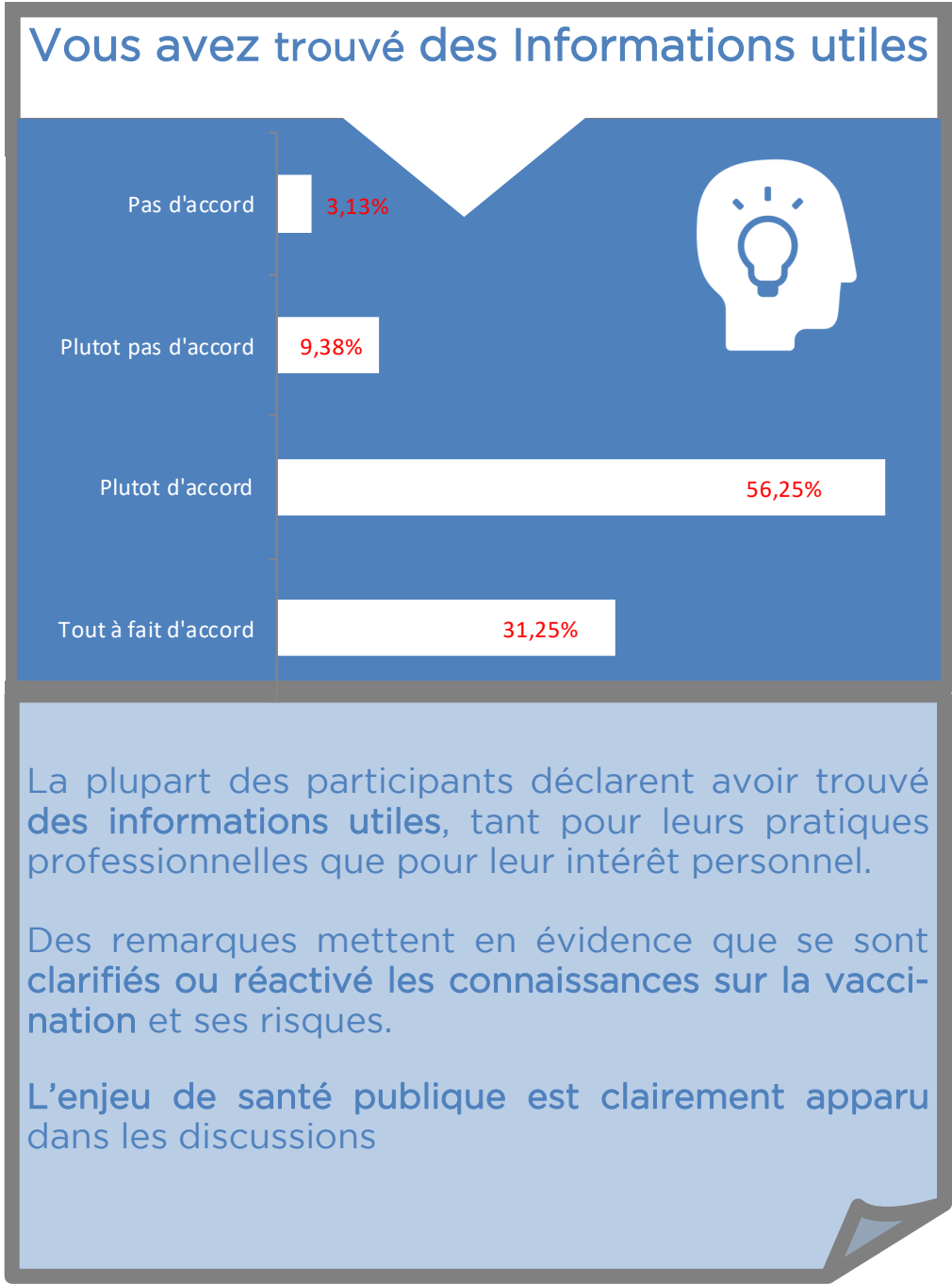
Profil des participants professionnels :



Structures représentées :

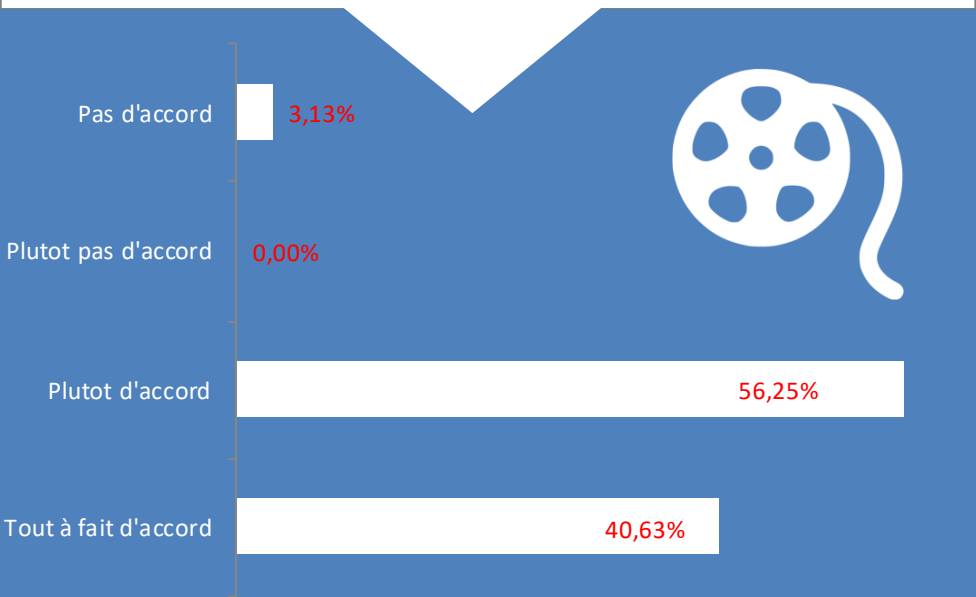


Synthèse des réponses au questionnaire (42 répondants)



Synthèse des réponses au questionnaire (42 répondants)

Le film « vaccination : un enjeu de santé publique »

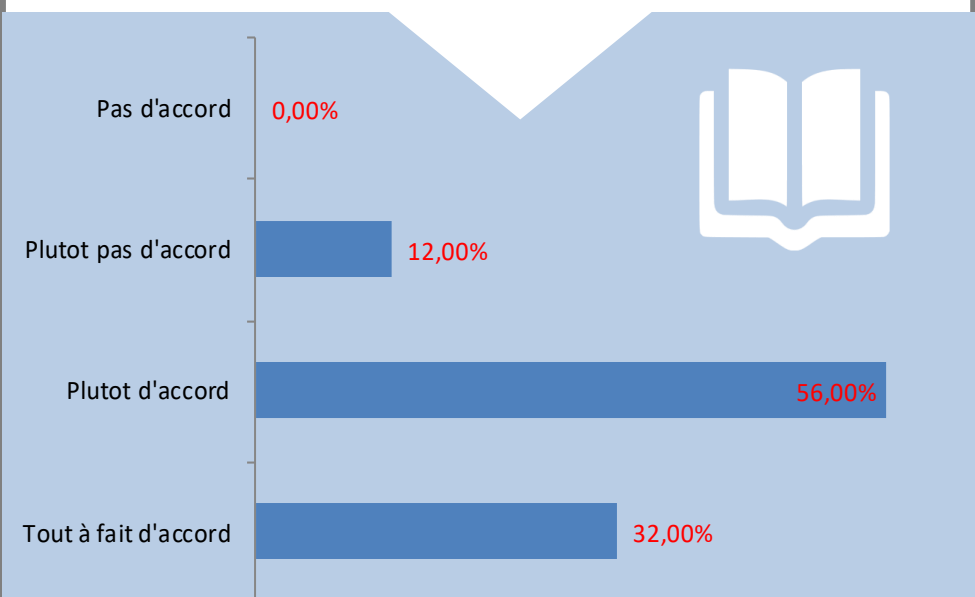


Les participants ont dans l'ensemble apprécié le film qui a permis de replacer le contexte avant d'entamer le débat.

Les professionnels et étudiants notent l'**accessibilité des propos du film** qui peut être utilisé auprès de différents publics.

Des remarques mettent, cependant, en évidence l'**aspect « émotionnel »** du film qui semble orienté « pro-vaccination ». Il permet néanmoins, par l'illustration de vrais cas cliniques, **d'appréhender le ratio bénéfices/risques de la vaccination**.

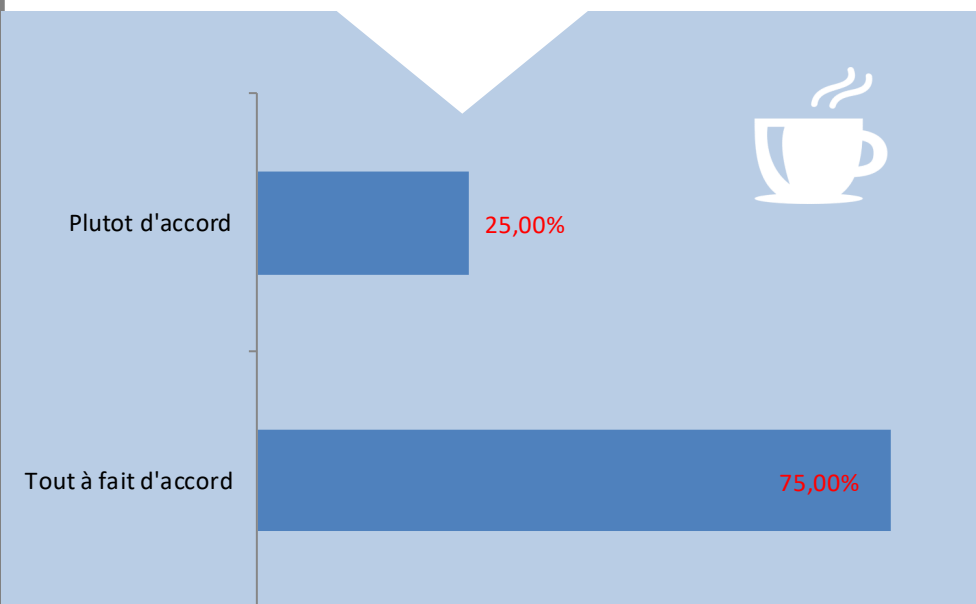
La table documentaire



Les participants ont apprécié la **variété des documents** proposés : documents spécifiques pour les professionnels de santé, dépliants par pathologie qui permettent de faire le point sur chaque vaccin disponible.

Un certains nombre d'entre eux regrettent **qu'aucun document de communication sur la nouvelle obligation vaccinale** ne soit proposé à l'heure actuelle.

Les conditions d'organisation



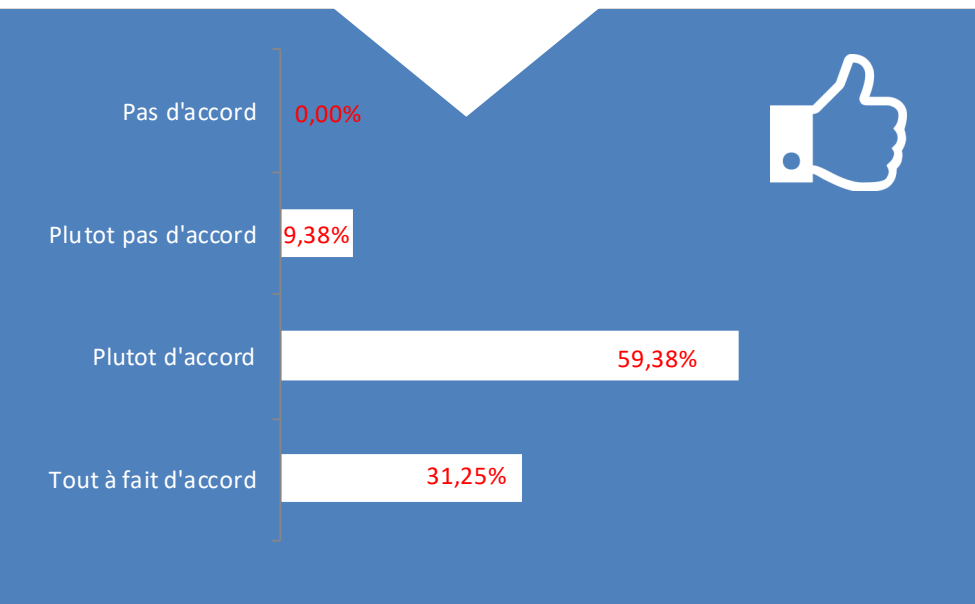
L'ensemble des participants ont apprécié l'organisation de la soirée.

Le **lieu**, salle de conférence du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), **central et agréable** offre un cadre satisfaisant pour une conférence. (manque parking)

Le buffet, réalisé par l'ESAT restauration a été très apprécié.

L'**accueil chaleureux et convivial** a permis au grand public de se sentir à l'aise pour s'exprimer. Les échanges informels entre participants autour du buffet ont également été appréciés.

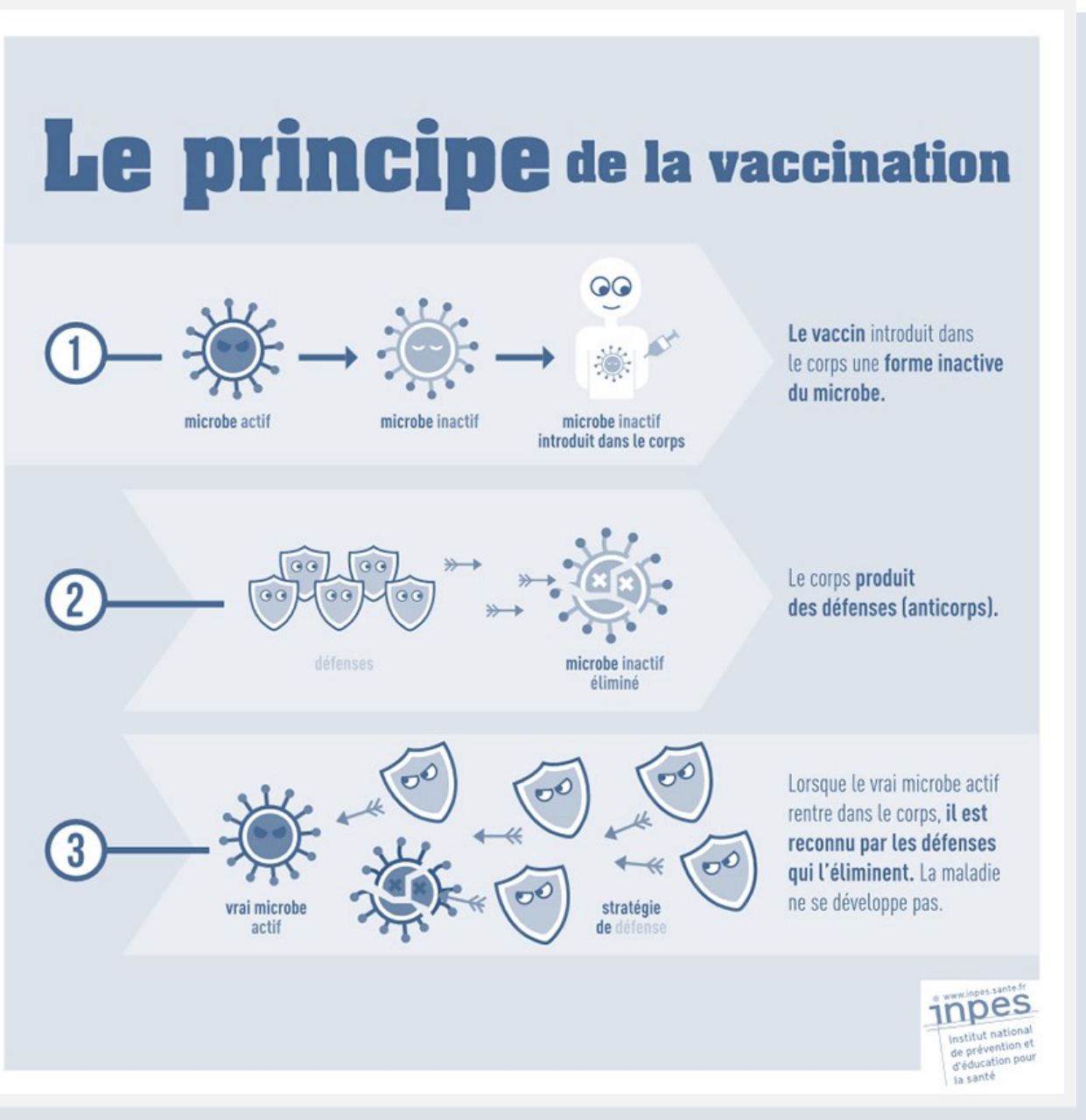
Satisfaction globale



La majorité des participants a apprécié cette soirée d'information. Les professionnels présents constatent **qu'il est compliqué de convaincre le grand public** qui voit beaucoup d'informations contradictoires sur ce sujet. Cependant les discussions leur auront permis de mieux **cerner les interrogations du public**.

La projection des extraits du **film a permis d'enrichir le débat**. Même si certains participants regrettent de ne pas avoir eu d'intervenant pour contredire les professionnels de la vaccination.

Dossier d'information : généralités



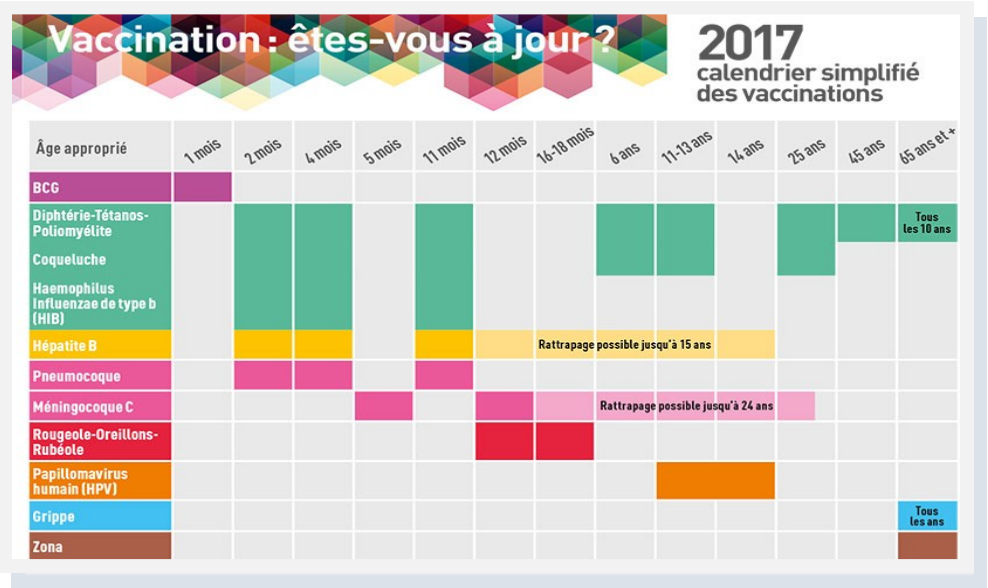
La vaccination permet de protéger chacun de nous contre différents microbes (virus et bactéries) à l'origine des maladies infectieuses.

On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés parce que trop malades ou trop petits. Les personnes vaccinées contribuent à protéger les non vaccinés.

Se faire vacciner, tenir à jour son carnet de santé ou de vaccination en suivant le calendrier des vaccinations, c'est participer à la lutte contre les infections en France et dans le monde.

Le calendrier vaccinal :

Le calendrier des vaccinations décrit l'ensemble des vaccins qu'il faut faire selon l'âge de la personne. Il précise le nombre d'injections, de rappels et l'espace-ment entre les vaccins. Il indique quels sont les vaccins à faire suivant les particularités de chacun. Il est publié chaque année par le Ministère de la santé après avis du « Comité technique des vaccinations du Haut Conseil de santé publique »



La vaccination comporte-t-elle des risques ?

Le vaccin est un médicament. Comme tout les médicaments il peut y avoir des effets secondaires ou indésirables. Ces effets éventuels sont beaucoup moins importants que ceux que peuvent causer la maladie contre laquelle protège le vaccin.

Les adjuvants vaccinaux c'est quoi ?

Pour la majorité des vaccins inactivés (ne comportant pas de microbe vivant), la présence d'adjuvants est indispensable pour permettre une réponse immunitaire entraînant une protection. L'ajout d'adjuvant dans les vaccins permet, par ailleurs, de diminuer la quantité d'antigènes par dose vaccinale, et de réduire le nombre d'injections. Les sels d'aluminium figurent parmi les adjuvants les plus utilisés dans le monde avec un recul d'utilisation de 90 ans et des centaines de millions de doses injectées. De nombreuses recherche et études scientifiques ont été menées pour vérifier que l'aluminium était sans danger. Aucun effet nocif n'a été établi. Des traces d'aluminium peuvent rester autour du point d'injection pendant plusieurs années après l'injection sans danger pour la santé.

Dossier d'information : la nouvelle obligation vaccinale

Devant une couverture vaccinale insuffisante pour certaines vaccinations, la réapparition d'épidémies et à la suite des recommandations émises à l'issue de la concertation citoyenne organisée en 2016, le ministère de la Santé a recommandé, en juillet 2017, d'élargir l'obligation vaccinale à huit vaccins supplémentaires chez les bébés de moins de dix-huit mois.

Quels vaccins pourraient devenir obligatoires en 2018 ?

Ce sont des vaccins destinés aux enfants de moins de deux ans : **Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Oreillons, Rubéole.**

Ces 8 vaccins, dont bénéficie déjà la grande majorité des enfants, deviendront donc obligatoires en 2018 chez l'enfant de moins de dix-huit mois, en plus des trois vaccins déjà obligatoires.

A partir de quand cette nouvelle mesure rendant obligatoires certaines vaccinations serait-elle appliquée ?

Cette mesure rendant huit vaccins obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans, devrait prendre effet au **cours de l'année 2018, après le vote de la loi.**



Quelle est la différence entre les vaccins obligatoires et les vaccins recommandés ?



Il n'y a aucune différence en termes d'efficacité, de sécurité et de qualité entre les vaccins recommandés et les vaccins obligatoires. La distinction entre vaccin obligatoire et recommandé est uniquement liée à l'histoire de la vaccination en France puisqu'initialement, les vaccinations obligatoires étaient destinées à combattre des maladies qui constituaient des fléaux sanitaires (poliomyélite, diphtérie, variole, tétanos, tuberculose), et que le législateur voulait que ces vaccinations soient accessibles à tous. Les vaccins plus récents ont été recommandés et non rendus obligatoires car les autorités sanitaires ont estimé que le recours à la vaccination n'en serait pas affecté. Les vaccins recommandés sont donc tout aussi importants et nécessaires que les vaccins obligatoires ; ils sont simplement plus récents. Ils permettent aussi de lutter contre des maladies graves voire mortelles chez les enfants et les adultes, qu'elles soient d'apparition rapide (par exemple certaines méningites ou septicémies) ou retardée (certains cancers).

Pourquoi rendre obligatoires huit vaccins supplémentaires en 2018 ?

Ces huit vaccins étaient déjà fortement recommandés dans le calendrier des vaccinations. **L'objectif de cette mesure est de protéger la santé de tous les enfants et de lutter contre les épidémies qui réapparaissent en France**, notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les bébés de moins de 2 ans.

L'épidémie récente de rougeole entre 2008 et 2014 avec plus de 23 000 cas déclarés en France, plus de 30 encéphalites et 10 décès, est liée à l'insuffisance de la couverture vaccinale pour cette maladie.

Cependant, cette distinction a plusieurs conséquences :

- Les vaccinations obligatoires sont exigibles pour l'entrée en collectivité (école, crèche, centre de vacances), par conséquent un enfant non vacciné avec les vaccins obligatoires ne pourra être admis dans ces collectivités.
- Les parents (ou les titulaires de l'autorité parentale) d'enfants n'ayant pas reçu ces vaccinations obligatoires peuvent être poursuivis pénalement.
- L'indemnisation en cas d'effets indésirables imputables à la vaccination est différente selon le caractère obligatoire ou non du vaccin.

Les partenaires de la journée

L'antenne 45 de la FRAPS remercie les intervenants qui ont répondu gracieusement à notre invitation et les partenaires impliqués dans la coordination qui ont contribué à la réflexion et l'organisation de cette soirée d'information : Le centre de vaccination du Loiret, l'Assurance Maladie du Loiret, le Centre Hospitalier régional d'Orléans, les pédiatres de la PMI du Loiret, les services santé des villes d'Orléans, Saint Jean le Blanc et de Fleury-les-Aubrais.

Source d'information :



Les coordinations animées par la FRAPS 45:

L'objectif général de cette mission (financée par l'ARS Centre Val de Loire) est de susciter, accompagner et coordonner les initiatives locales pour améliorer l'articulation territoriale et l'efficacité des politiques et des projets en promotion de la santé

Nos coordinations thématiques :

- ♦ **Santé mentale** (dont les Semaines d'Information en Santé Mentale,...)
- ♦ **Aide Alimentaire**
- ♦ **La vaccination dans le Loiret**
- ♦ **Alimentation et précarité (aide alimentaire)**
- ♦ **Alimentation et activité physique (à venir en 2018)**
- ♦ **Santé sexuelle et vie affective (à venir en 2018)**

Si vous souhaitez rejoindre nos groupes de travail et de réflexion, contactez-nous !



**Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS)
Région Centre-Val de Loire • Antenne territoriale du Loiret**

5 rue Jean Hupeau 45000 Orléans

Téléphone 02 38 54 50 96 • e-mail : antenne45@frapscentre.org